

### [Entrée en vigueur du congé proche aidant](#) [1]

En France, 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Lancée le 23 octobre 2019 et articulée entre la politique du grand âge et celle du handicap, la stratégie de mobilisation « Agir pour les aidants » (2020-2022) est destinée à répondre à leurs besoins quotidiens : besoin de reconnaissance, d'accompagnement, d'aide, de répit.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

### Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/entr%C3%A9e-en-vigueur-du-cong%C3%A9-proche-aidant>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/entree-en-vigueur-du-conge-proche-aidant>